

BOURG-EN-BRESSE

Justice rendue aux noms de Louise Pioda et Hélène Basch



Rue Victor-et-Hélène-Basch. Le président de la Ligue des droits de l'Homme, Patrick Baudouin, entouré par Jean-François Debat, le maire de Bourg-en-Bresse, et Alexa Cortinovis, conseillère municipale déléguée aux Droits humains. Photo Progrès/Catherine AULAZ

Louise Pioda a été associée au nom de son frère Paul dans la rue à côté du théâtre. Hélène Basch à celui de son mari Victor dans la rue piétonne et commerçante du centre. Ce jeudi 20 avril 2023 marque un acte fondateur de la féminisation en cours des rues de Bourg-en-Bresse.

Comme un symbole. À 11 h 10, ce jeudi 20 avril 2023, Colette Pioda, presque 90 ans, nièce de Louise Pioda, tire le drapeau français dévoilant le nouveau nom de la rue Louise-et-Paul-Pioda. C'est elle, déjà en 1947, alors âgée de 14 ans, qui avait inauguré la rue au nom de son père, Paul. « Ça me procure de belles pensées. Je suis heureuse que l'on n'oublie pas leur nom », témoigne Colette Pioda, qui a grandi à Bourg-en-Bresse, « au 2^e étage d'un immeuble de la rue Notre-Dame pendant la guerre ». Son père, Paul Pioda, tenait au début du siècle dernier une miroiterie, rue du Gouvernement, l'actuelle rue Victor-Basch. En-

fin, ancienne. Car l'acte deux de la féminisation des rues de Bourg-en-Bresse se déroule à 11 h 27. La rue est promulguée Hélène-et-Victor-Basch par Patrick Baudouin, président national de la Ligue des droits de l'homme.

Grosse délégation de la Ligue des droits de l'Homme

« C'est un moment important, puisqu'il s'agit de compléter notre mémoire. La rue Pioda n'était pas complète sans Louise, sœur du grand résistant qu'était Paul Pioda, qui l'a accompagnée dans ses combats. Ce n'est rien retrancher à Paul aujourd'hui, bien au contraire », appuie Jean-François Debat. Son adjointe à la mairie de Bourg-en-Bresse, Alexa Cortinovis ajoute : « Louise et Hélène étaient certes sœur et épouse, mais surtout de grandes combattantes pour la résistance. Elles sont nombreuses comme elles dans l'Ain comme ailleurs, mais ont à chaque fois été reconnues trop tardi-

vement. »

Cette féminisation, on la doit à Suzanne Renoud-Lyad. Il y a près de deux ans, cette militante de la section pays de l'Ain de la Ligue des droits de l'homme s'étonne de l'omission d'Hélène Basch sur le panneau de la rue piétonne. Elle avertit alors deux de ses dirigeants, Michel Brocard et Jean-Claude Blanc, qui prennent attache avec les élus de la Ville. Après de multiples échanges de courriers, la délibération tombe au conseil municipal du 19 décembre 2022.

Pour fêter l'événement, la section locale de la LDH a invité son président national Patrick Baudouin. Ce dernier, dans son discours inaugural a choisi de citer son illustre prédécesseur entre 1926 et 1944, Victor Basch : « Jusqu'à la fin de mes jours, je resterais un amant éperdu de la justice. » Ce jeudi 20 avril 2023, justice a été rendue à Louise Pioda et Hélène Basch.

Vincent SARTORIO



Rue Paul-et-Louise-Pioda, Colette Pioda, la fille de Paul a dévoilé la plaque dédiée à son père et sa tante. Photo Progrès/Catherine AULAZ

EN CHIFFRE

35 :

Sur les 785 espaces publics nommés dans Bourg-en-Bresse, 35 rendent hommage à des femmes, dont 3 à des binômes : Lucie et Raymond Aubrac et désormais, Louise et Paul Pioda et Hélène et Victor Basch.

Les premiers noms de femmes apparaissent en 1929 sur les plaques des noms de rues à Bourg-en-Bresse. Mais Marguerite de Bourbon et Marguerite d'Autriche ne seront suivies que d'une quinzaine d'autres jusqu'au XXI^e siècle. Aujourd'hui, la Ville se veut soucieuse de rattraper ce manque historique, en témoigne les noms de rues donnés dans le nouveau quartier du Domaine du Lac.

BIO EXPRESS

■ **Louise Pioda, une grande dame de Bourg reconnue**

Louise Pioda, née en 1904 tient la miroiterie/vitrierie de la rue du Gouvernement avec son frère Paul au centre de Bourg-en-Bresse, dans la rue du Gouvernement. Les deux affichent leur opposition au régime vichyste au sein même de leur magasin avec notamment l'inscription « vendu » sur le portrait du maréchal Pétain. Ils créent également une branche du mouvement Libération dans l'Ain. L'appartement de Louise Pioda sert même de repère et de refuge aux résistants. Des fausses cartes d'identité y sont créées.

Alors que son frère Paul a été arrêté, déporté et tué en juin 1943, Louise est à son tour arrêtée par la milice en juin 1944. Détenu quinze jours, elle est ensuite relâchée. Conseillère municipale sous la mandature d'Amédée Mercier, Louise Pioda reçoit la médaille militaire, la médaille de la Résistance et la Légion d'honneur.

Un mémorial et un viaduc Hélène-et-Victor-Basch à Neyron

Hélène Basch (née Ilona Fürth) et Victor Basch naissent en 1865 à Budapest. Ils se marient dans la capitale hongroise en 1885. Victor Basch, docteur ès lettres et grand socialiste, cofonde la Ligue des droits de l'homme en 1898 sous fonds d'affaire Dreyfus. Association dont il assure la présidence entre 1926 et 1944.

Le couple vit à Paris entre 1913 et 1940 et cinq enfants naissent de leur union. Pour fuir l'Occupation nazie, le couple part se réfugier à Caluire-et-Cuire. Recherchés pour leur combat contre l'extrême droite et surtout pour leurs origines juives, Hélène et Victor Basch sont

arrêtés par des miliciens le 10 janvier 1944. Ils sont alors emmenés à quelques kilomètres, à Neyron, où ils sont abattus de plusieurs coups de feu.

Dès 1945, un mémorial est érigé, en leur honneur, à l'endroit précis de l'exécution. Puis déplacé au 11 chemin de Barry, à la Combe de Crépieux, lieu-dit de Neyron, au moment de la construction du viaduc de Sermenaz dans les années 1980. Ledit viaduc qui, en 1997, est rebaptisé « viaduc Hélène-et-Victor-Basch » par APRR. Ce pont autoroutier de l'A46, long de 395 mètres, enjambe le canal de Miribel, la voie ferrée et la RD 1 084.